



## AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné que le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante : DM2024-9010, au règlement de Lotissement et d'Administration numéro 2018-008 et 2018-010, lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 7 juillet 2025, à 19h00, à la Salle du Conseil de Wentworth au 175, chemin Louisa à Wentworth.

### **DM2024-9010**

#### **Propriété : chemin Glen (Lot # 4 877 902)**

Pour permettre la construction d'une résidence unifamiliale:

(Règlement de Lotissement 2018-008, articles 38 et 42, règlement sur l'Administration 2018-010 article 38 paragraphe 4 ainsi que la grille V-19).

Soit de réduire la superficie de 10 000 mètres carrés à 7 805,40 mètres carrés pour permettre la construction d'une résidence isolée.

Pour plus de précision concernant cette demande de dérogation mineure, visitez le site internet [www.wentworth.ca](http://www.wentworth.ca) à l'onglet *SERVICES MUNICIPAUX/URBANISME*.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil sur cette demande.

Donné à Wentworth le 20 juin 2025.

Natalie Black  
Directrice générale et greffière-trésorière